

**COMMUNE DU GUA - TARIF 2024**

**Location des salles communales aux associations**

FOYER RURAL - 300 PERSONNES DEBOUT ET 140 ASSISES

Périodes	Horaires	Commune		Hors commune	
		avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine
Semaine	journée	140 €	120 €	210 €	190 €
Semaine	soirée	140 €	120 €		
Samedi	journée	160 €	140 €	250 €	210 €
Samedi	soirée	160 €	140 €		
Dimanche	journée	160 €	140 €	250 €	210 €
Week-end	du vendredi 18h	220 €	200 €	350 €	320 €
	au lundi 9h				

PARC DU LOGIS - 200 PERSONNES

Périodes	Horaires	Commune		Hors commune
		avec cuisine	sans cuisine	
Semaine	journée	130 €		Matériel : tivoili et scène
Semaine	soirée	130 €		
Samedi	journée	160 €		
Samedi	soirée	160 €		
Dimanche	journée	160 €		
Dimanche	soirée	160 €		
Week-end	du vendredi 18h	190 €		
Week-end	au lundi 9h	190 €		

JEAN MERCIER - 80 PERSONNES ASSISES

Périodes	Horaires	Commune		Hors commune	
		avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine
Semaine	journée	120 €		210 €	
Semaine	soirée	120 €		210 €	
Week-end	du vendredi 18h	190 €		350 €	
Week-end	au lundi 9h	190 €		350 €	

55 €

Ecole de Souhe et salle Haute Médiathèque

Forfait vaisselle par personne pour chaque salle : 2,10€

Les associations communales peuvent bénéficier d'une gratuité par an à but lucratif après une demande doit-être faite en mairie. Lors de l'état des lieux de sortie si l'agent constate du matériel manquant ou cassé, il sera demandé le remboursement.

Petite vaisselle (verres, carafes, assiettes, couverts) : 3€ - plats légers : 10€ - gros ustensiles et mobiliers sur devis.

Pour les associations qui utilisent l'électricité (FR+Parc et Salle Mercier) un forfait de 50€ sera facturé à la journée ou soirée.

Pour les traiteurs et restaurateurs avec un camion frigorifique un forfait de 50€ sera facturé à la journée ou soirée.

AR Prefecture

017-211701859-20231219-2023\_12\_120-DE

Reçu le 12/12/2023

Le Maire,  
Police Broussin



*Vu pour être  
signé par la  
Mairie de Libérati  
2023\_12\_19*

**COMMUNE DU GUA - TARIF 2024**

**Location des salles communales aux particuliers**

FOYER RURAL - 300 PERSONNES DEBOUT ET 140 ASSISES

Période	Horaires	Administrés commune		Hors commune		Professionnel	
		avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine
Journée en semaine	9h à 18h	260 €	160 €	300 €	190 €	320 €	210 €
	18h à 9h	320 €	210 €	400 €	300 €	420 €	320 €
Soirée en semaine	du vendredi 18h			580 €		630 €	
	au lundi 9h	530 €	430 €		480 €		530 €
Week-end	du vendredi 18h						
	au lundi 9h						
Week-end avec le Parc	du vendredi 18h au lundi 9h						
		630 €			690 €		740 €
Forfait vaisselle par personne		3 €			4 €		6 €

PARC DU LOGIS - 200 PERSONNES

Période	Horaires	Administrés commune		Hors commune		Professionnel
		avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	
Semaine du lundi au vendredi	9h à 18h	270 €		320 €		320 €
Vendredi au lundi	18h à 9h	380 €		430 €		430 €
Forfait vaisselle par personne		3 €		4 €		6 €

JEAN MERCIER - 80 PERSONNES ASSISES

Période	Horaires	Administrés commune		Hors commune		Professionnel
		avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	
Journée en semaine	9h à 18h	190 €		210 €		270 €
	18h à 9h	210 €		250 €		320 €
Soirée en semaine	du vendredi 18h					
	au lundi 9h	320 €		350 €		370 €
Week-end	du vendredi 18h					
	au lundi 9h					
Forfait vaisselle par personne		3 €		4 €		6 €
Salle la Chapelle et école de Souhe				65 €		

**Pour toutes les salles et le parc un acompte de 30% à la signature et un chèque de caution de 1000€ sera demandé**

En l'état des lieux de sortie si l'agent constate du matériel manquant ou cassé, il sera demandé le remboursement au tarif en vigueur.

Une pénalité sera appliquée en cas de sous location avérée : tarif de location doublé accompagné de l'impossibilité de louer à nouveau.

Pour les associations qui utilisent l'électricité (FR+Parc et Salle Mercier) un forfait de 50€ sera facturé à la journée ou soirée.

Pour les traiteurs et restaurateurs avec un camion frigorifique un forfait de 50€ sera facturé à la journée ou soirée.

017-  
Reçu

*Vu Pour être  
signé  
à la  
Libération  
2023\_12\_18.*



*Le Maire,  
Patrice Brouhard*